



Déclaration de la Commission exécutive confédérale

Réforme du droit du travail : le double jeu du gouvernement

Le Gouvernement a engagé des rencontres avec les organisations syndicales et patronales sur la réforme du droit du travail. Chaque organisation est reçue individuellement, en tout et pour tout six fois une heure, pour 120 ans d'histoire sociale ! La CGT a décidé de participer à ces réunions avec un double objectif :

- avoir une législation du travail renforçant les droits de l'ensemble du monde du travail (salariés et non-salariés) ;
- dénoncer l'idée selon laquelle les droits collectifs seraient responsables du chômage.

Sur la base d'un document de 15 pages, la CGT a mis sur la table des propositions allant dans ce sens. Personne ne peut donc évoquer la désertion et le refus de discuter de la CGT dans ce processus.

Où en est-on à ce jour ?

D'un côté, les syndicats sont reçus sans que le ministère ne dévoile précisément ses intentions. De l'autre, il faut lire la presse pour découvrir les principales mesures du futur projet de loi.

On y apprend, par exemple, qu'un CDI de « projet », dans la droite ligne du CPE (Contrat Première Embauche) rejeté par la rue en 2006, serait créé pour allonger dans le temps la précarité et pour supprimer toutes contraintes financières pour les employeurs. Ce n'est ni plus ni moins qu'une vieille revendication du Medef.

On y apprend également qu'il serait laissé la possibilité de licencier des salariés qui refuseraient d'adapter leur contrat de travail à un accord d'entreprise, même minoritaire. Dès lors, un salarié refusant une baisse de son salaire prévu dans un accord serait licencié sans possibilité de recours.

Et la liste est longue...

Alors que 70% de l'opinion publique et une majorité de syndicats ont rejeté la loi dite El Khomri, ce gouvernement veut écrire une loi pire que la précédente !

La CGT refuse de servir d'alibi ou de faire-valoir dans le cadre d'un dialogue social pipé d'avance.

Nous refusons d'ores et déjà d'entendre dire fin septembre que les ordonnances, présentées par le Gouvernement, auraient été co-élaborées avec les syndicats. C'est pourquoi notre organisation a lancé une campagne d'information, de débat mais aussi de mobilisation dans les services, les entreprises et les territoires, dans le public comme dans le privé. Ces initiatives se prolongeront tout l'été car il n'est pas question d'accepter ce marché de dupes.

La CGT considère que la mobilisation doit s'amplifier, s'ancrer sur tous les lieux de travail, dans un cadre unitaire le plus large possible. La rentrée de septembre doit être la traduction des résistances, du mécontentement et d'une volonté de changement en matière économique et sociale.

C'est pourquoi elle propose de faire du 12 septembre, une journée d'action et de grève dans toutes les entreprises et services.

Montreuil, le 27 juin 2017